

9 mai



Poursuivant l'œuvre de destruction massive qu'il avait engagée dans le privé avec les lois travail 1 et 2, le gouvernement s'attaque à la fonction publique. Il s'inscrit dans une logique ultra-libérale fondée sur un projet global de société qui s'oppose aux droits collectifs en prônant l'individualisme à tout va.

Dans cet esprit, le gouvernement remet donc en cause tout ce qui relève de la solidarité et des droits collectifs. Par conséquent, haro sur les services publics et les fonctionnaires, pourtant fondamentaux pour la redistribution des richesses, pour la cohésion sociale, pour la justice sociale et pour les droits de toutes et tous.

LA FONCTION PUBLIQUE comme BOUC ÉMISSAIRE

Les fonctionnaires sont la variable d'ajustement d'un gouvernement qui affiche ses intentions :

120 000 suppressions d'emplois sur le quinquennat, 60 Mds € de coupes dans les dépenses publiques. Le gouvernement veut des employé-e-s dociles, malléables et flexibles. Pour cela il faut s'attaquer au statut perçu comme rigide alors qu'il est le garant de la neutralité et de l'intégrité des fonctionnaires et de leurs droits.

LA CONTRACTUALISATION GRANDISSANTE DES EMPLOIS PUBLICS comme « LEVIER MANAGÉRIAL »

Avec ce texte, à l'Insee comme dans le reste de la fonction publique, l'administration recrutera des contractuel-le-s sur n'importe quel poste, y compris sur les postes de direction. C'est une façon de précariser les personnels et un moyen de moins les rémunérer. C'est aussi, sans garantie d'absence de pressions de pouvoirs politiques, une remise en cause profonde de la nécessaire et précieuse neutralité de l'Institut.

LA RÉMUNÉRATION AU "MÉRITE" GÉNÉRALISÉE

C'est une rupture d'égalité et une mise en concurrence des agents que nous dénonçons.

Nous revendiquons le maintien et l'amélioration des grilles indiciaires correspondant aux niveaux de recrutement et aux qualifications dans le cadre du statut général de la Fonction Publique. Aujourd'hui, améliorer les rémunérations des fonctionnaires c'est augmenter immédiatement la valeur du point d'indice ! Les fonctionnaires savent très bien que les suppressions de postes et les réorganisations de services n'ont conduit qu'à la dégradation des conditions d'exercice de leurs missions et à la détérioration du Service Public.

DES CAP DÉARMÉES Avec ce projet de loi les recours individuels ne seront plus possibles. Il ne restera comme seule possibilité aux agent-e-s que d'opérer un recours contentieux. Mais il doit être précédé, sous peine d'irrecevabilité, d'un recours administratif préalable : cela implique clairement d'affronter ouvertement son chef direct, sans l'aide d'une personne représentante du personnel. Par ailleurs les décisions d'affectation, de promotion et de mobilité ne seront plus soumises au contrôle des CAP. C'est la porte ouverte au règne de l'arbitraire.

ENQUÊTRICES ET ENQUÊTEURS DE L'INSEE EN LUTTE : NE PLUS PAYER POUR TRAVAILLER !

Pour les enquêtrices et les enquêteurs, travailler pour l'Insee ça coûte un "pognon de dingue". En effet, soumis-e-s à un régime de remboursement de frais insuffisant et inadapté à leurs déplacements permanents elles et ils perdent en moyenne 1 500 euros de remboursement chaque année. Autrement dit, la 4e semaine du mois, les enquêtrices et les enquêteurs payent pour travailler.



**C'EST POURQUOI NOUS VOUS APPELONS À VOUS JOINDRE
MASSIVEMENT À LA GRÈVE ET AUX MANIFESTATIONS, LE 9 MAI,
POUR DÉFENDRE LE STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES,
L'EMPLOI PUBLIC, LES MISSIONS ET L'ÉGALITÉ DES DROITS.**